



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4544

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Cargo pour l'organisation de l'événement "Tigaly, du 19 au 22 avril 2019

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMIN, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4544 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A
L'ASSOCIATION CARGO POUR L'ORGANISATION DE
L'EVENEMENT "TIGALY, DU 19 AU 22 AVRIL 2019
(DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Depuis 2007, l'association Cargo (Cercle Associatif Rhônalpin Gay Omnisports) organise tous les 2 ans le tournoi international gay de Lyon nommé « Tigaly » (Tournoi International Gay de Lyon). La 7^e édition aura lieu du vendredi 19 au lundi 22 avril 2019 dans douze sites sportifs lyonnais.

Lors de ce tournoi, l'association Cargo propose la pratique de 7 disciplines sportives différentes (badminton, football, handball, running, natation, squash, volley-ball). Les participants sont originaires de Lyon et sa région, mais peuvent également provenir de l'étranger, mobilisés dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

La précédente édition a réuni en 2017 près de 1 000 sportifs (900 Français dont 300 Lyonnais et 100 de pays étrangers – 750 hommes, 250 femmes).

La compétition sera accueillie dans les équipements suivants :

- La halle des Sports Vivier Merle dans le 3^e arrondissement (badminton) ;
- Le gymnase Léon Jouhaux dans le 3^e arrondissement (badminton) ;
- Le gymnase Colbert dans le 8^e arrondissement (badminton) ;
- Le petit et le grand gymnase Charial dans le 3^e arrondissement (badminton) ;
- Le gymnase Gabriel Rosset dans le 7^e arrondissement (volley-ball) ;
- Le gymnase de la Cité scolaire internationale dans le 7^e arrondissement (volley-ball) ;
- Le Petit Palais des Sports dans le 7^e arrondissement (volley-ball) ;
- Le gymnase du Bon Lait – Alice Milliat dans le 7^e arrondissement (volley-ball) ;
- Le complexe Sport dans la Ville dans le 9^e arrondissement (football) ;
- Le gymnase Clémenceau dans le 7^e arrondissement (handball) ;
- La piscine olympique de Vaise dans le 9^e arrondissement (natation) ;
- Le bad's dans le 7^e arrondissement (squash).

Ce tournoi sportif d'envergure internationale s'engage pour la lutte contre l'homophobie dans le sport et participe au rayonnement de la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à 55 000 €.

Pour mémoire, l'association Cargo a perçu une subvention de 5 000 € de la Ville de Lyon en 2017 pour l'organisation de la précédente édition du tournoi.

L'association perçoit par ailleurs une subvention de fonctionnement annuelle de 2 000 €.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation au plan sportif et citoyen, je propose d'allouer à nouveau une subvention de 5 000 € à l'association Cargo.

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 5 000 € est allouée à l'association Cargo pour l'organisation de la manifestation Tigaly du 19 au 22 avril 2019.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT